

CANTINE / Garderie Mairie

Mot de rentrée 2026-2027

Les fiches de renseignements/inscriptions concernant la restauration scolaire et /ou la garderie et aide aux devoirs sont à renseigner par les parents. Merci de nous les retourner à la mairie **au plus tard le vendredi 3 juillet.**

Le règlement périscolaire scolaire vous est également présenté. **Merci d'en prendre connaissance avec votre enfant.**

Pensez à la tarification sociale de la cantine : vous êtes peut-être éligibles !

Les enfants sujets aux allergies ou intolérance alimentaire attestée médicalement doivent être signalés à la mairie et à l'école. Ces cas nécessitent l'établissement préalable d'un PAI ou Projet d'Accueil Individualisé.

Inscription cantine : Mode d'emploi

Vous avez le choix entre 2 options :

- **Inscription annuelle**

Veuillez cocher l'inscription à l'année (tous les jours ou jours réguliers, ex : tous les mardis).

Pour une modification ponctuelle : pour une désinscription pour une journée par exemple, prévenir la biblioposte par téléphone ou mail 48h avant. Pour une inscription, prévenir avant 9h30 la veille (cf règlement périscolaire).

- **Inscription occasionnelle**

Veuillez à inscrire votre enfant auprès de notre agent la veille avant 9h30 par mail ou téléphone

BIBLIOPOSTE
02 99 48 98 04

bibliotheque.hirel@wanadoo.fr



Garderie : inscription sur place à l'école auprès de l'agent en charge du service.

Horaires : 7h15-8h45 et 16h30-18h45